

présence d'homologues appropriés et l'acceptation par les deux partenaires de la relation dans laquelle l'homologue double l'expatrié». ³⁵

En 1988, les organismes donateurs des pays scandinaves ont procédé à une évaluation commune de leur aide technique dans divers pays d'Afrique. ³⁶ Ils ont conclu que la plupart des membres de leur personnel de CT étaient raisonnablement efficaces quand il s'agissait «de contribuer à atteindre les objectifs opérationnels des projets», mais qu'ils ne réussissaient pas à former du personnel local ou à promouvoir le renforcement institutionnel, dans la mesure où «de nombreux projets d'aide ont un effet nocif sur le renforcement institutionnel» ³⁷. Selon cette étude, 82 % du personnel de CT des pays scandinaves remplissaient exclusivement des fonctions de mise en oeuvre ou de contrôle des projets, comparativement aux 18 % qui aidaient réellement à l'acquisition de compétences et au renforcement des capacités institutionnelles. Des profils semblables ont été mis en évidence dans une évaluation des coopérants des ONG néerlandaises: «La plupart des coopérants (65 %) s'acquittent en premier lieu de tâches administratives [...] en pratique il y a souvent un conflit entre la réalisation des objectifs directs du projet et la réalisation d'autres objectifs tels que le renforcement institutionnel et le perfectionnement de la main-d'oeuvre.» ³⁸

L'ACDI a commandé une série d'études de suivi, sur plusieurs années, du rendement des conseillers techniques

35 Berg, E.J., *Rethinking Technical Cooperation: Reforms for Capacity Building in Africa* (PNUD, New York, 1993), p.101.

36 Forss, K., Carlsen, J., Froyland, E., Sitari, T., et Vilby, K., *Evaluation of the Effectiveness of Technical Assistance Personnel* (Étude commandée par l'Agence danoise de développement international, l'Agence finlandaise de développement international, le ministère norvégien de la Coopération au développement et l'Agence suédoise de développement international) (SIDA, Stockholm, 1988).

37 *Ibid.*, p.ii.

38 Voir *Development Workers in Rural Africa* publié par le ministère de la Coopération au développement des Pays-Bas (La Haye, Pays-Bas, 1989), p. 42.